



MAÎTRES

DARTENUCQ
& BALARD

CERTIFICAT DE CONTRAT DE MARIAGE

À remettre à l'officier de l'état civil avant la célébration du mariage

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ
Le VINGT-CINQ FÉVRIER**

Le contrat de mariage entre :

Monsieur Didier **CARLES**, directeur EHPAD, demeurant à MONDONVILLE (31700), 2 impasse des coteaux,
Né à DIJON (21000), le 13 avril 1967.

Et

Madame Muriel **BRUZZONE**, fonctionnaire direction générale aviation civile, demeurant à MONDONVILLE (31700), 2 impasse des coteaux,
Née à TOULOUSE (31000), le 13 mai 1975.

A été passé devant moi, Maître Marion BALARD, notaire associé de la Société à responsabilité limitée dénommée "MD & MB NOTAIRES" titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à AUSSONNE (31840), 1, allée Lucie Aubrac, office notarial n° 31133, soussigné, qui en ai la minute.

Et je leur ai délivré conformément à la loi, le présent certificat pour être remis, ainsi qu'ils en ont été avertis, à l'officier d'état civil avant la célébration de leur mariage.

